



SOLIDAIRES, UNITAIRES, DEMOCRATIQUES
GROUPE BANQUES POPULAIRES
CAISSES D'ÉPARGNE
SUD-SOLIDAIRES BPCE
Section Caisse d'Épargne Loire Drome Ardèche



Pourquoi Sud ne signe pas l'accord de Négociation Annuelle Obligatoire locale ?

Les NAO locales viennent de se terminer accordant 1000€ de supplément d'intéressement au mois de mai 2021.

Trois petits tours et puis s'en vont...

Première réunion : Sortez vos mouchoirs : la proposition était **zéro pointé** car pas d'accord national. Entretemps nous entendons des bruits de couloir par le CODIR : Prime unique de 500€ brut.

Deuxième réunion : Enfumage ! La Direction verserait 500€ voire un peu plus si les syndicats étaient d'accord pour un versement sur l'intéressement. **Sud demandait une augmentation générale des salaires de 10% (moyenne des augmentations de la Direction) ainsi qu'une prime comprise entre 1500€ et 2000€.** A noter qu'une prime défiscalisée était possible jusqu'au 31 décembre 2020. La Direction n'a jamais voulu accorder cette dernière. On aurait été moins exigeants sur le montant si elle avait été versée ou si nous avions bénéficié d'une augmentation de salaire.

Troisième temps : On laisse passer le weekend, annonce finale et définitive : 1000€ de prime d'intéressement.

Explication du tour de magie alors que Sud LDA avait mis la pression sur la Direction avec l'article de presse, mise en place d'un référendum concernant la grève, tracts multiples... Soyons sérieux, ce n'est pas en gesticulant, en s'agenouillant, en palabrant en catimini que l'on obtient un brusque changement de cap pendant les négociations. Si cela était possible, nous aurions obtenu une prime « Macron » en 2020. **Face à une Direction intraitable et inflexible, seules des actions fortes** (articles de presse, référendum afin de se compter pour organiser une grève, ...) **sont capables de faire bouleverser une fin de non-recevoir à la fin des échanges.**

A la deuxième réunion, les autres organisations syndicales ont demandé 1000€ d'intéressement de fait, ce qui a terminé les négociations lors de la 3ème réunion de NAO. Ils n'avaient plus qu'à accepter la décision de la Direction car elle correspondait à leurs attentes.

Les salariés méritent des syndicats et des dirigeants dignes de leurs engagements...

De plein droit l'employeur peut unilatéralement faire passer les mesures de la NAO comme il le fait régulièrement quand aucun syndicat n'est signataire.

La signature des autres syndicats ou et surtout un avenant aux accords d'intéressement entraînera obligatoirement la validation des propositions.

Les élus Sud n'étaient pas favorables à la signature de cette proposition. **Nous avons demandé l'avis de nos adhérents.** A une très forte majorité, ils ont rejoint l'idée de ne pas apposer notre signature sur la proposition finale égalitaire de 1000€ au prorata du temps de travail et une reconduction de la prime de scolarité, des pseudo- pourparlers concernant le temps de travail, du non- renouvellement des Cesu et aucun engagement afin d'améliorer les conditions de travail.

Lorsque nous mettons en corrélation la prime de 1000€ avec l'augmentation indécente de plus de 10% en moyenne de notre Direction, il y a de quoi se sentir humiliés sachant que ce montant était largement provisionné et ne coûtait pas grand chose à la Caisse d'épargne!

Aucun effort n'a été fait pour compenser la charge de travail, les risques sur la santé du personnel et de leurs proches, la contribution aux très bons résultats de 2020...

Une augmentation des salaires est aussi une manière de sécuriser sur le long terme le personnel. **Elle permet aussi d'améliorer leur quotidien et leur pouvoir d'achat.**

Cette augmentation générale des salaires avait tout son sens puisque nous avons appris que le SMIC allait encore être augmenté de 0,99% au 1^{er} janvier. **Ce qui signifie que nous venons de perdre 0,99% de pouvoir d'achat** car le SMIC est calculé en fonction de l'inflation.

Plus les années passent, plus notre pouvoir d'achat est en berne. Les primes ne sont que ponctuelles et répondent seulement à du court terme (comme la durée des postes de notre Direction qui eux recevront le jackpot d'une prime de départ).

Votre syndicat SUD. A vos cotés, toute l'année.

J'adhère

Nom : Prénom : sexe : date de naissance :

Adresse personnelle :

Mail personnelle : Téléphone :

Classification : cotisation mensuelle (0.40% du salaire net):

Je m'engage à payer ma cotisation

Le : à :

Signature :

A retourner avec un RIB à SUD 17 rue des frères Ponchardier 42100 ST Etienne ou courrier interne à SUD

Téléphone : 04 77 47 72 28 Mail : sudlda2016@gmail.com
L'équipe sud LDA, le 26/01/2021